

n°36 | Juin 2018



L'Écho de Cartigny

Bulletin d'information communal

Table des matières

Refonte complète de la communication ÉDITO	3
Préavis négatif du projet de la fiche PSIA de l'AIG ENVIRONNEMENT	4-5
Nos routes : une préoccupation constante ENVIRONNEMENT	6-8
Eco-points : records et incivilités... ENVIRONNEMENT	9
Réseau agro-environnemental de la Champagne ENVIRONNEMENT	10-11
Avez-vous vu une salamandre tachetée ? ENVIRONNEMENT	12
L'Amour Foot CULTURE	13
Souvenir du Feuillu du 6 mai 2018 REPORTAGE PHOTO	14
Souvenirs de la soirée prévention écran et jeux vidéo REPORTAGE PHOTO	15
Exposition Laurent Dominique Fontana CULTURE	16
L'EMS du Mandement visite l'atelier d'Eric Wuarin CULTURE	17
Lily et le coffre interdit CULTURE	18-19
Soirée fondue pour les 15-16 ans JEUNESSE	20
Promotions citoyennes JEUNESSE	21
Cultiver la terre pour en tirer le meilleur PORTRAIT	22
Le Saviez-vous ? La famille Dufour HISTOIRE	23
Atelier Lea COMMUNICATIONS	24
Subvention communale des abonnements TPG COMMUNICATIONS	25
Diplôme de fin d'étude obtenu en 2018 COMMUNICATIONS	25
Naissances et décès COMMUNICATIONS	26
Les dates à retenir AGENDA	27
CONTACTS & IMPRESSUM	28



Refonte complète de la communication de Cartigny

ÉDITO

Dans une commune, tout comme partout ailleurs d'ailleurs, la communication est importante. A travers notre site internet et notre journal communal, nous nous sommes toujours engagés à faire au mieux, sachant que nous ne sommes pas des professionnels dans le domaine et que nous ne disposons d'aucun service dit de communication. Cela étant, nous avons aussi toujours été à l'écoute de vos remarques et suggestions de pistes pour nous améliorer.

Aujourd'hui est un grand jour ! Le nouvel « Echo de Cartigny » et le nouveau site internet de la commune sont nés. Ces derniers résultent d'un important travail fourni par la commission information du Conseil municipal et par l'exécutif.

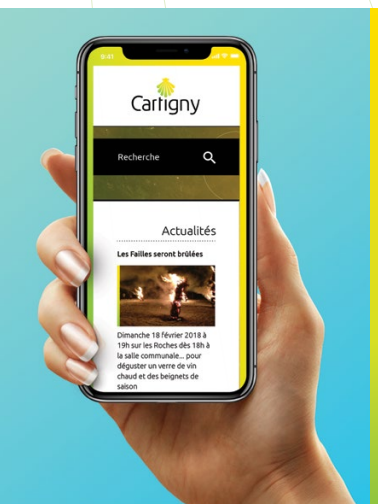
Tout a commencé en septembre dernier lorsqu'une ligne budgétaire a été votée afin de mandater une société disposée à nous aider dans un processus qui allait être long et fastidieux. Il a tout d'abord fallu que nous définissions ensemble une nouvelle identité visuelle pour la commune. En d'autres termes, que nous réfléchissions ensemble comment nous moderniser tout en gardant, tant au niveau des couleurs que de l'image, ce qui nous représente, ce qui nous est cher. A travers un nouveau logo, nous avons tenté de concilier modernité et conservation de notre propre identité.

Plusieurs variantes ont été proposées et discutées et nous nous sommes finalement tous mis d'accord sur un choix final. Notons que cela ne s'est pas fait sans peine. En effet, nous savions d'emblée ce que nous ne voulions pas ; quant à définir et surtout choisir ce que nous souhaitions, cela fut bien plus compliqué ! Lorsque l'on travaille à plusieurs, il n'est en effet pas toujours aisé de prendre en compte les avis, les goûts et les sensibilités de chacun. Nous avons pris notre temps, nous laissant souvent quelques jours de réflexion avant de passer aux étapes suivantes.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer le produit final. Notre « Echo de Cartigny » est, nous l'espérons, aussi moderne qu'attrayant et nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à le lire. Quant au site internet, nous espérons pouvoir désormais vous proposer un outil plus attractif et plus pratique que le précédent.

Dans le domaine de la communication, il faut savoir s'adapter et vivre avec son temps, c'est ce que nous avons tenté et peut-être réussi à faire ! Cependant, nous savons qu'il faut s'habituer à la nouveauté. Certains seront d'emblée conquis alors que d'autres auront davantage de peine et développeront un sens aigu de la critique. Nous sommes prêts à toutes les éventualités et nous réjouissons d'avoir les retours que vous ne manquerez pas de nous faire.

En tous les cas, sachez que nous y avons mis beaucoup de cœur et d'énergie !



**Le nouveau site Internet
possède désormais
une structure s'adaptant
à tous types d'écrans.**



La Commune de Cartigny préavise négativement le projet de la fiche PSIA de l'AIG

ENVIRONNEMENT

Comme nous l'évoquions dans le dernier *Echo de Cartigny* (n°35, p. 5), le 22 novembre 2017 s'ouvrait une nouvelle phase du processus PSIA : la procédure de consultation. La population genevoise et les Communes ont pu officiellement prendre position au sujet du projet de fiche PSIA de l'Aéroport de Genève. La Commune de Cartigny a préavisé deux fois négativement ledit projet.

Dans une prise de position individuelle, la Commune de Cartigny a notamment dénoncé l'augmentation considérable des vols nocturnes prévus à l'horizon 2030.

Pour rappel, le 31 mai 2001, les autorités fédérales approuvèrent le règlement d'exploitation de l'AIG et renouvelèrent la concession d'exploitation de l'AIG pour la période 2001–2051. Plusieurs recourants, dont la Commune de Cartigny, contestèrent ces décisions auprès de la Commission de recours fédérale en matière d'infrastructures et d'environnement (CRINEN). Les griefs concernaient notamment la problématique des vols de nuit (22h00 – 24h00 / 05h00 – 06h00) et visaient à imposer des limitations plus sévères que celles contenues dans le nouveau règlement d'exploitation. Finalement, le 18 septembre 2012, l'OFAC décida de suspendre la procédure de recours pour la partie liée aux mouvements nocturnes (CRINEN I) le temps de la procédure d'adoption de la fiche PSIA de l'AIG.

Concernant les vols nocturnes, l'augmentation prévue dans le projet PSIA est vraiment spectaculaire. De 5'882 mouvements en 2001, on passera à 11'400 mouvements en 2019 (courbe plafond) et à 11'600 mouvements en 2030 (courbe cible) ! Dès lors, nous constatons avec effarement que les autorités compétentes envisagent sans sourciller **un doublement des vols nocturnes pour 2019 et 2030 par rapport à 2001 !**

Les raisons qui ont poussé la Commune de Cartigny à faire recours contre le règlement d'exploitation de l'AIG de 2001, notamment l'augmentation du trafic nocturne, subsistent donc plus que jamais aujourd'hui avec ce doublement planifié des mouvements aériens entre 22h00 et 24h00.

D'une manière générale, les deux courbes de bruit proposées dans le projet PSIA consacrent une détérioration significative des pollutions sonores et atmosphériques subies par les habitants de notre Commune. En supposant que l'exploitant de l'AIG prenne toutes les mesures nécessaires afin de diminuer les nuisances sonores et réussisse à respecter l'objectif fixé par la courbe « cible », la population « polluée » représentera encore **plus des deux tiers des habitants de Cartigny !** Finalement cette courbe « cible », pour autant qu'elle soit respectée, ne permettrait qu'une correction mineure de l'aggravation exponentielle des pollutions subies par notre population depuis le tournant du siècle et consacrée par la courbe « plafond ».

Le système des deux courbes du projet PSIA fige donc une emprise du bruit grandement péjorée par rapport à la situation déjà critique de 2001. Désormais exposée au bruit au-delà des valeurs limites (VLI), la population de Cartigny voit sa tranquillité gravement atteinte notamment pendant la période nocturne, la plus sensible du point de vue de la santé.



ENVIRONNEMENT

Dès lors, la Commune de Cartigny n'a pu que préaviser négativement le projet PSIA. Bien plus, si ce projet était maintenu et adopté en l'état, notre Commune envisage de poursuivre avec détermination son recours lors de la reprise de la procédure CRINEN I.



Depuis 2003, la Commune de Cartigny est membre active de l'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG). Dans ce contexte, notre Commune a cosigné une lettre dans laquelle 62 communes genevoises, vaudoises et françaises ont préavisé défavorablement le projet de fiche PSIA.

En s'opposant à un développement démesuré de l'AIG, les communes signataires entendent protéger leurs 476'000 habitants (près d'un demi-million !) des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique liées à un tel développement.

Les deux préavis sont consultables sur le site de la Commune : www.cartigny.ch



Nos routes : une préoccupation constante pour les autorités communales

ENVIRONNEMENT

Fixant le délai au 31 mars 2018, l'ordonnance fédérale sur la protection du bruit (OPB) de 1986 imposait aux cantons et aux communes de prendre les mesures d'assainissement nécessaires afin de protéger la population contre le bruit excessif du trafic routier.

Les autorités de Cartigny n'ont pas attendu l'échéance légale pour traiter de cette problématique complexe qui touche particulièrement notre commune. En effet, à l'instar des petites localités de notre canton, le village de Cartigny et le hameau de la Petite-Grave subissent depuis longtemps une augmentation constante et conséquente du trafic motorisé (voir Écho n°27, décembre 2014). Mais, au-delà de la lutte contre les nuisances sonores, l'objectif était d'assurer aussi la sécurité des habitants de notre commune. Dans ce sens, plusieurs réalisations ont déjà produit leurs effets :

- Interdiction du transit des camions à travers la Commune de Cartigny.
- Création d'une « Zone 20 », rue des Trois-Fontaines, chemin de la Bergerie et rue du Pré-de-la Reine, pour sécuriser le centre du village.
- Installation de ralentisseurs sur les routes du Trabli et de Cartigny.
- Instauration de mesures de ralentissement et création d'une place autour de la fontaine à la Petite-Grave.
- Mise en place d'une traversée sécurisée pour les vélos sur la route de Cartigny.
- Pose d'un revêtement phono-absorbant rue du Trabli et route de Vallière.
- Installation d'un radar fixe route du Moulin-de-la-Ratte suite au constat de dépassements constants de la vitesse. Notons que suite à plusieurs contrôles de vitesses effectués par la police route de Cartigny fin 2017, et le constat du non-respect généralisé des 40 km/h, la pose d'un radar fixe a aussi été demandée pour ce tronçon.

- Implantation de deux « Stop » au carrefour rue du Trabli, route de Vallière.
- Mise en place d'aménagements complémentaires pour ralentir le trafic dans la « Zone 20 » rue du Pré-de-la-Reine, le long de la Petite-Plaine, dans le cadre des travaux du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

On peut également évoquer ici deux anciens projets, le premier a été remplacé par d'autres mesures de sécurité et le deuxième est toujours d'actualité mais a de la peine à aboutir, à savoir :

- Le projet de giratoire au carrefour de la route de Chancy et de la route du Pontet, pour sécuriser la sortie de la Petite-Grave a été abandonné par le Canton pour des raisons budgétaires.
- Au vu de la pression croissante du trafic individuel motorisé sur certaines voies pénétrant le canton, le Plan d'actions du réseau routier 2015-2018 propose que des études soient conduites afin d'évaluer l'opportunité des routes d'évitement. Ainsi, l'ancien projet d'une route de contournement par le chemin des Cures se voit réactivé. Il devrait permettre de détourner des



ENVIRONNEMENT

routes du Moulin-de-la-Ratte et de Cartigny le trafic de transit de l'axe Zone industrielle de Satigny / route de Chancy. Un crédit d'étude a été voté dans ce sens par le Grand Conseil en automne 2017.

La complexité de la gestion du trafic de transit à travers le réseau routier de la commune a incité la Mairie et la commission des routes du Conseil municipal à travailler en étroite collaboration avec la Direction générale des transports (DGT). Face à l'augmentation constante du trafic, l'élargissement des rues, le manque de trottoirs dignes de ce nom et la nécessité de pouvoir faire transiter bus et camions riverains, il s'est avéré nécessaire de diminuer drastiquement la vitesse et d'orienter le trafic pendulaire sur les tronçons les moins problématiques. Pour ce faire, de nouveaux schémas de circulation ont été mis en place aux « heures de pointe » du matin et du soir pour inciter, conformément à la hiérarchie du réseau routier, les usagers à circuler sur la route de Cartigny et celle du Moulin-de-la-Ratte et ainsi supprimer le trafic de transit à l'intérieur du village de Cartigny et du hameau de la Petite-Grave. Lesdits schémas ont été introduits en trois étapes.

Initiée en avril 2016, pour un essai d'une année, la première étape qui concerne la Petite-Grave a été pérennisée en juin 2017.

- Interdiction pour les véhicules d'obliquer à gauche sur la route du Pontet depuis la

route de Chancy (en provenance de Chancy).

- Interdiction pour les véhicules, à l'exception des riverains, de tourner à gauche sur la route de Vorpillaz, de 16h00 à 19h00, depuis la route du Moulin-de-la-Ratte (en provenance d'Aire-la-Ville).
- Abaissement de la vitesse à 60 km/h sur la route de Chancy, dans les deux sens, entre la route du Merley et le chemin de Corby (en accord avec la commune de Bernex).

Introduite en mars 2017, la deuxième étape a fait l'objet d'une enquête publique après une année d'essai et devrait être adoptée définitivement prochainement.

- Obligation pour les véhicules d'obliquer à gauche sur la rue du Trabli au débouché de la route de Vallière, de 06h00 à 09h00, cycles et TPG exceptés.
- Interdiction pour les véhicules de tourner à gauche sur la route de Vallière depuis la rue du Trabli, de 16h00 à 19h00, cycles et TPG exceptés.
- Création d'une impasse à la rue du Pré-de-la-Reine, à la hauteur de la route de Vallière, cycles et piétons exceptés, afin d'éviter le passage dans la « Zone 20 » des véhicules en transit.
- Mise en place d'un signal directionnel « Chancy » au giratoire à l'entrée de village de Cartigny pour orienter les véhicules venant de la route

du Moulin-de-la-Ratte sur la route de Cartigny et limiter le nombre de véhicules sur la rue du Trabli.

Amorcée en juin 2017, une troisième étape, complémentaire aux deux premières, est en cours d'essai pour une année.

- Interdiction pour les véhicules de tourner à droite sur la route de Croix-en-Champagne, entre 06h00 et 09h00, riverains exceptés, depuis la route de Cartigny.
- Interdiction pour tous les véhicules d'obliquer à gauche sur le chemin de Tré-la-Villa, entre 16h00 et 19h00, depuis la rue du Trabli.
- Suppression du signal directionnel « Cartigny » sur la route de Chancy pour limiter le nombre de véhicules susceptibles de tourner à gauche sur le chemin de Tré-la-Villa depuis la route de Chancy.

Ces différentes mesures ont fait l'objet de comptages avant et après leurs mises en place. Elles se révèlent positives puisqu'il a été constaté une diminution significative de la charge du trafic dans le village de Cartigny et le hameau de la Petite-Grave, notamment aux « heures de pointe ». Il faut toutefois noter que rien n'est acquis définitivement et que des contrôles réguliers du respect desdites mesures restent indispensables pour en assurer l'efficacité sur la durée.

Les autorités communales sont conscientes que ces mesures



ENVIRONNEMENT



ont induit une augmentation du trafic sur la route cantonale du Moulin-de-la-Ratte et celle de Cartigny. Mais c'est bien pour des raisons évidentes de sécurité dans le village et le hameau et conformément à la hiérarchie du réseau routier qu'il a fallu orienter les automobilistes sur le réseau secondaire (routes cantonales). Pour corriger cet effet collatéral et dans un souci de faire au mieux pour tous les habitants de la commune, une demande a été faite par l'exécutif auprès de la Direction générale du génie civil (DGGC) pour que le revêtement phono-absorbant de la route de Cartigny et celui du Moulin-de-la-Ratte soient intégrés en priorité dans le calendrier des rénovations cantonales.

Pour compléter ces mesures de circulation d'autres mesures impliquant des travaux d'aménagement sont envisagés par les responsables communaux. En partenariat avec les bureaux Urbaplan et Cera, ainsi que la DGT, la commune poursuit différents projets qui ont tous pour but de réduire les impacts négatifs résultant du trafic routier.

- Création d'une « Zone 30 » sur le réseau cantonal, rue du Trabli et route de Vallière.
- Création d'une « Zone 20 » à la rue du Temple et sur la totalité de la rue des Trois-Fontaines avec un aménagement sécurisé sur le carrefour avec la route du Trabli.
- Création d'une « Zone 30 » dans tout le hameau de la Petite-Grave (route du Pontet, route de la Croix-en-Champagne, chemin Bois-

de-Saint-Victor, chemin des Bruyères, route de Vorpillaz, chemin de Bésine).

Des études ont été mandatées auprès des bureaux d'ingénieurs. La priorité de tous ces projets se fera en fonction d'une coordination nécessaire avec les travaux de mise en séparatif des eaux dans le cadre du PGEE (financement cantonal). Signalons qu'une étude a déjà été réalisée par les bureaux Cera/Urbaplan et qu'une demande d'autorisation est en cours concernant des travaux en sous-sol (PGEE) à la route de Vorpillaz et pour la mise en place de la « Zone 30 » dans le hameau de la Petite-Grave. Ces travaux devraient commencer cet automne.

La problématique des routes et la lutte contre ses nuisances est une préoccupation constante des autorités communales. Elles travaillent sérieusement afin de trouver des solutions pragmatiques et surtout leur financement. Mais il incombe aussi à chaque citoyen de soutenir ces efforts en adoptant le bon comportement et en respectant les mesures prises dans l'intérêt commun. Le respect des limitations de vitesse, notamment en « Zone 20 », les interdictions temporelles de tourner qui s'appliquent aussi aux habitants de la commune et il est important que les cartiginois qui possèdent des places de parking privées en sous-sol ou devant leurs maisons les utilisent. Il en va du bien-être et de la sécurité de tous.



Eco-points : records et incivilités...

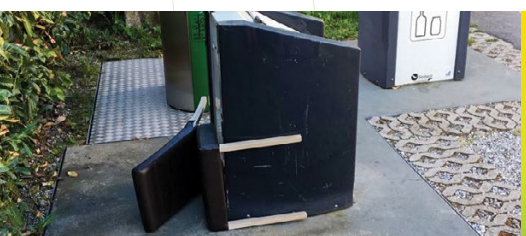
ENVIRONNEMENT

Courant avril, le Canton a communiqué les chiffres officiels de 2016 concernant le recyclage des déchets à Genève. Une fois encore, la commune de Cartigny présente d'excellents résultats et est résolument dans le peloton de tête des communes en matière de recyclage. Alors que l'ensemble du Canton peine à passer la barrière du 50% de déchets recyclés (48,6%), Cartigny dépasse largement les 60% (61,8%), et cela depuis plusieurs années.

Résultat particulièrement remarquable, notre commune est celle qui incinère le moins de déchets par habitant : 184,8 kg, pour une moyenne cantonale de 222,3 kg !

Les chiffres sont donc excellent ; en revanche, la gestion au quotidien des Eco-points est encore problématique. Si la grande majorité des utilisateurs « jouent le jeu », certains individus, qui n'ont pas compris ou ne veulent pas comprendre, sabotent les efforts des premiers.

On ne compte plus les déchets inappropriés qui jonchent le sol ou l'intérieur des Eco-points : coussins de jardin, roue de vélo, vieilles lampes, chaises, grands cartons que certains ont la flemme de plier. Rappelons encore une fois que l'évacuation des déchets encombrants peut se faire au site de Châtillon, à Bernex (ouvert tous les jours, à 5 minutes de Cartigny !) ou lors des deux levées annuelles (la prochaine, le samedi 20 octobre 2018).



Il est aussi indispensable d'insérer les déchets dans les container-terriers appropriés : les récipients en plastique ne sont pas à mélanger avec le PET, les Pampers ne vont pas avec les déchets organiques compostables ! Signalons que des crochets métalliques pour suspendre les bacs à fleurs ont été introduits dans un container-terrier pour déchets incinérables, bloquant le système et engendrant de fastidieuses et coûteuses réparations...

Enfin, il est impératif de respecter la tranquillité du voisinage en se conformant aux horaires d'utilisation des Eco-points : du lundi au vendredi de 07h00 à 20h00, le samedi de 09h00 à 18h00. Le dimanche et les jours fériés, les dépôts ne sont pas autorisés.

En nous appliquant dans le tri des déchets et en respectant les règles d'utilisation des Eco-points, nous ferons des actions utiles et efficaces pour la préservation de notre environnement et le bien de notre communauté.



Réseau agro-environnemental de la Champagne

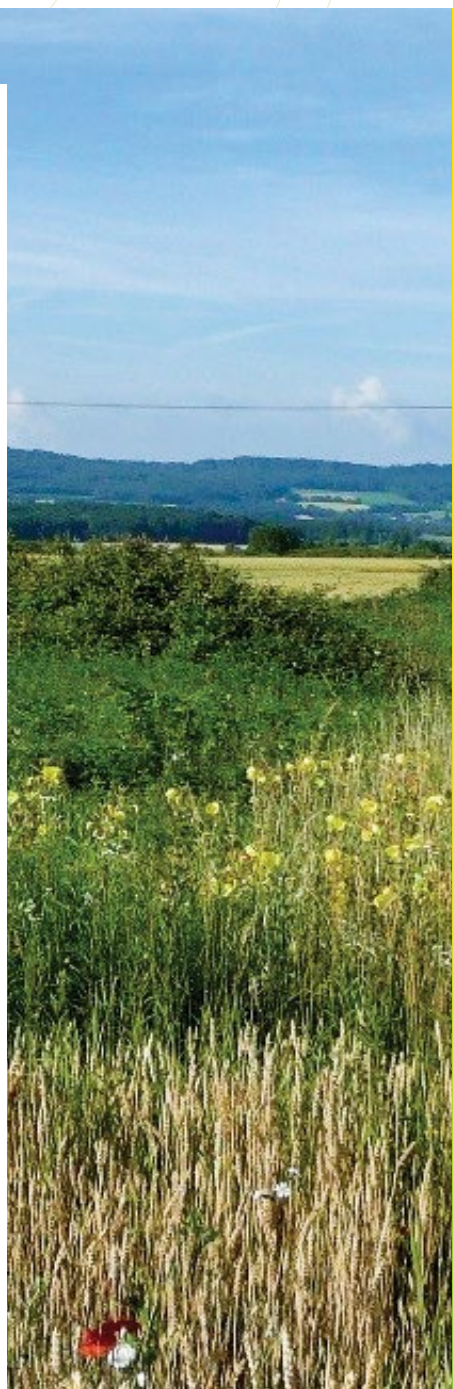
ENVIRONNEMENT

Le réseau agro-environnemental de la Champagne a été créé en 2016. Il est issu d'une démarche volontaire et concertée de trente-trois agriculteurs des communes de Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral.

Derrière l'appellation réseau agro-environnemental, abrégée par l'acronyme RAE, se cache un instrument conçu par la Confédération pour freiner la perte de la biodiversité dans les zones agricoles.

Depuis le milieu des années no-nante, les agriculteurs suisses perçoivent des contributions pour autant qu'ils fournissent des prestations écologiques et d'intérêt public. Parmi ces prestations, chaque exploitation agricole doit présenter une part minimum de surfaces travaillées extensivement en faveur de la nature. Ces surfaces sont appelées «surfaces de promotion de la biodiversité» ou SPB.

Afin d'améliorer la qualité biologique et le positionnement des surfaces et obtenir un effet satisfaisant sur la biodiversité, l'Ordonnance sur la qualité écologique propose un outil de mise en réseau qui vise à posi-



ENVIRONNEMENT

tionner de manière optimale pour la nature les SPB de plusieurs exploitants agricoles au sein d'un territoire défini. Il s'agit de relier entre eux des milieux naturels en créant des corridors (ou couloirs) de déplacement pour les espèces au sein des espaces agricoles, luttant ainsi contre la fragmentation des habitats.

En mai 2015 a été créée l'«Association réseau agro-environnemental de la Champagne» au sein de laquelle se sont réunis les agriculteurs de la Champagne souhaitant mettre en place un réseau sur leur territoire. L'association est soutenue par les sept communes concernées et un représentant de chacune a intégré le comité. La représentante de la commune de Cartigny est Léonie Cocquio.

Le bureau d'études Atelier Nature et Paysage a été mandaté pour élaborer le projet de mise en réseau, en évaluant notamment la qualité des surfaces sur le terrain et en échangeant avec les exploitants agricoles pour définir l'emplacement des SPB et les mesures à mettre en place en faveur de la biodiversité (exemples : fauche tardive pour favoriser les plantes à fleurs et les papillons, conservation de zones non fauchées comme refuges pour la faune, etc.).

Début 2016, la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN) du canton, impliquée durant l'ensemble du processus de mise en place du réseau, valide le projet. Le RAE de la Champagne est ainsi effectif et le restera pour une période de huit ans, soit jusqu'en 2023. A ce jour, 33 exploitants agricoles et environ 150 hectares de SPB font partie du RAE.

Treize espèces animales ou végétales à favoriser ont également été choisies. Il s'agit pour la plupart d'espèces menacées pour lesquelles il existe un important enjeu de conservation.

Un suivi biologique a été effectué en 2017 sur l'ensemble des huit RAE du canton. Les premiers résultats de ce travail démontrent que le périmètre du RAE de la Champagne possède une grande diversité, la quasi-totalité des espèces à suivre ayant été retrouvées. Pour les oiseaux, les plus fortes densités de territoires du canton et de Suisse ont été retrouvées en Champagne. Cela s'explique notamment par la présence historique de bandes refuges mises en place en Champagne dès 1991 afin de lutter contre la disparition de la Perdrix grise. SPB avant l'heure, ces surfaces ont bien sûr été intégrées au réseau.

Ces premiers signes encourageants montrent que les efforts en faveur de la nature consentis par les agriculteurs du réseau agro-environnemental de la Champagne portent leurs fruits et qu'ils méritent d'être poursuivis ! Gageons que la nature les en remercie !

Léonie Cocquio

Représentant de la commune de Cartigny
079 348 02 48
leonie@infomaniak.ch

Nicolas Amann

Animateur RAE - Atelier Nature et Paysage
076 615 32 63
nicolas.amann@atnp.ch



Avez-vous vu une salamandre tachetée dans votre entourage ?

ENVIRONNEMENT

Participez au suivi ! Plan d'action pour la salamandre tachetée

Qui ? Quand ? Quoi ? Comment ?

Dans le cadre du plan d'action pour la salamandre tachetée à Genève, une population de cet amphibien est suivie dans votre commune. La salamandre tachetée est un animal protégé qui se déplace de nuit par temps de pluie de février à novembre.

Dans votre commune, seules quelques-unes ont pu être observées. Ainsi il nous manque des connaissances sur le nombre d'individus présent.



Pour s'impliquer dans ce projet

- **Participer au suivi:** lors de balades nocturnes, il suffira de nous envoyer une photo du dos de la salamandre et nous communiquer sa localisation.
- **Transmettre vos observations.**

Attention de bien laisser ces amphibiens où ils se trouvent et de ne les manipuler ou déplacer en aucun cas (risques importants de transmission de maladies).

Pour recevoir des informations détaillées et une carte des secteurs à prospecter, merci de nous contacter.

Lise Barbu

lise@karch-ge.ch

022 575 22 25

Karch-GE

Association pour l'étude et la protection des amphibiens et reptiles

Toutes autres observations d'amphibiens nous intéressent aussi.



L'Amour Foot

CULTURE

Devant la salle communale, une charmante paire de jambes féminines terminées par d'étranges chaussures à talons et crampons semble jouer avec une cocarde tricolore. C'est l'affiche de la nouvelle pièce que la troupe du Trabli nous a proposé : « L'Amour Foot ».

Nous arrivons à la tombée de la nuit et tout de suite l'ambiance théâtre s'impose dans l'entrée : décors monumentaux, photos des anciennes pièces. Au bar, tout est prêt : tapas goûteux, vins du pays, bière du Père Jacob, le tout servi sur un terrain de foot et agrémenté par des diapositives qui donnent une première idée du spectacle qui nous attend.

Les portes s'ouvrent et la première surprise est olfactive : le bois. Les gradins neufs forcent notre admiration. Aucune trace de vis ou de clou. Tout s'emboîte et présente un ensemble soigné et cossu. La mairie a mis le paquet, peintures fraîches, nouvelle scène et le résultat est magnifique, bravo et merci !

Enfin, Cornélius nous accueille et, se débattant avec la sonnerie de son étrange téléphone vert, nous donne les consignes et les recommandations d'usage. Il présente également les deux spectacles « invités » des mardis : « La Fourmi et la Cigale » des Frères Bugnon et « Les nuages qui passent ».



Les lumières s'éteignent et la musique annonce le début de la pièce écrite par Robert Lamoureux. Monsieur le maire de Saint-Plonget va se débattre toute la soirée pour tenter de se sortir des mauvais pas et autres traquenards tendus d'un côté par la situation de sa petite ville en effervescence et de l'autre par les différents personnages pittoresques qui l'entourent. Personnages qui ne reculent devant aucun chantage pour parvenir à leurs fins. Perfidies féminines, malversations politico-financières et histoires de cœur vont se succéder pour notre plus grand plaisir et amener surprises, rebondissements et révélations jusqu'aux toutes dernières répliques. La mise en scène fluide et dynamique de Michel Favre et Christelle Mandallaz donne à chacun des huit acteurs une place intéressante et adéquate. Leur plaisir de jouer transparaît et enthousiasme le public qui manifeste son contentement par des rires et des applaudissements.

Une fois de plus, la troupe du Trabli et tous ceux qui l'entourent nous ont offert une soirée sympathique et enrichissante, montrant qu'ils méritent notre admiration et notre soutien. Qu'ils trouvent dans nos sourires et nos félicitations une motivation supplémentaire pour continuer !

Alvise Pinton

Habitant de Cartigny



1



2



3



4



5



REPORTAGES PHOTO

Souvenir du Feuillu du 6 mai 2018 : photos 1 à 3.

Souvenirs de la soirée prévention écran et jeux vidéo du 4 mai 2018 : photos 4 à 5.



Exposition Laurent Dominique Fontana

CULTURE

A l'occasion d'un anniversaire important du renommé artiste sculpteur cartiginois, l'association des artistes de Cartigny, avec le soutien de la commune, a souhaité organiser une exposition itinérante à travers le village mais aussi à l'intérieur de l'espace Gally.

Au gré de leurs balades, les visiteurs ont été ravis, curieux, parfois aussi interloqués mais séduits par leurs découvertes.

A travers son travail, Laurent Dominique Fontana a souhaité montrer son émerveillement devant la beauté du monde plutôt que sa compassion et sa révolte devant la situation que l'homme fait vivre à ses semblables, comme les 49 sculptures en béton noir de son atelier.

Les divers lieux du village ont accueilli la déclinaison de corps de femmes en bois, en pierre, en bronze, en béton de quelques centimètres à 7 mètres, pour les trois sculptures en frêne devant la mairie.

Des estampes et gravures à l'eau forte complétaient le travail à l'intérieur de l'Espace Gally.



L'EMS du Mandement visite l'atelier d'Eric Wuarin

CULTURE



Notre célèbre aquarelliste a eu la générosité d'ouvrir les portes de son atelier aux pensionnaires de l'EMS de Satigny. Une dizaine de résidents a fait le déplacement jusqu'à Cartigny.

Durant cette matinée conviviale basée sur l'explication de la technique de l'aquarelle, Eric Wuarin a su, avec une extrême gentillesse et une jolie dose d'humour, transmettre la passion qui est la sienne et répondre aux questions des visiteurs enchantés.

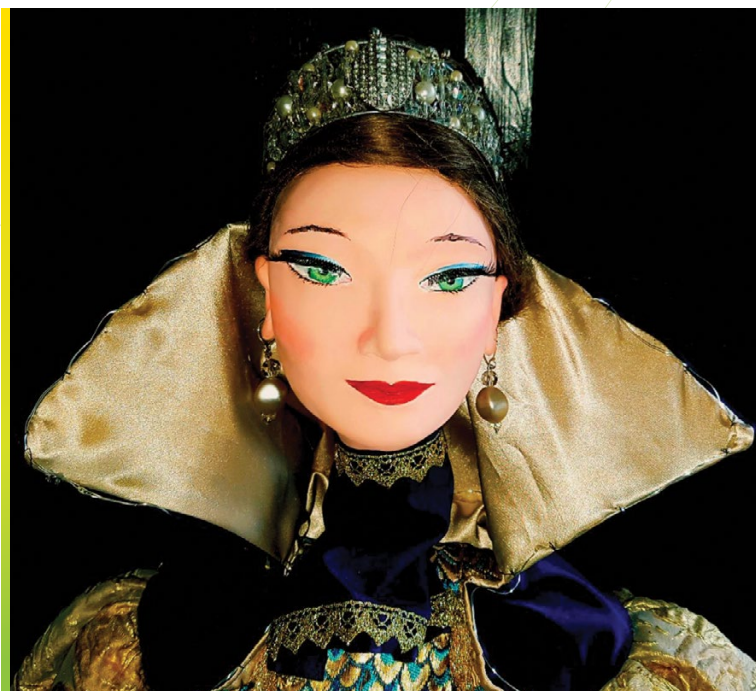


Lily et le coffre interdit

CULTURE

Suite à une première expérience de spectacle musical et théâtral, « Tonton Tatoo » qui avait réuni cinq jeunes musiciens et une comédienne sur la scène de la salle communale, l'envie de créer un nouveau spectacle sur ce même modèle était dans l'air.

Ainsi, dès septembre 2016, Georgette Gribi et Marc Vuilleumier Stückelberg ont mis sur pieds des cours de musique d'ensemble, tous les mercredis midi, à la salle de rythmique, en posant les bases d'une nouvelle création. Ce sont cette fois 11 enfants qui se sont inscrits et qui ont suivi ces cours pendant 18 mois. En juin 2017, l'association Music'Arty a été créée pour encadrer ce travail de préparation.



La spécificité des répétitions de Music'Arty est de permettre aux enfants non seulement de jouer de leur instrument avec d'autres, mais aussi d'exprimer les idées que la musique leur inspire. Nous avons ainsi travaillé des pièces d'ensemble avec eux mais nous les avons aussi encouragés à formuler ce que voulait dire pour eux la musique qu'ils jouaient. A partir de leurs idées, les éléments d'une histoire ont émergé, nous permettant de rédiger un récit qui allait servir de fil conducteur à notre spectacle.



CULTURE

Cette histoire, c'est celle d'une petite fille, Lily, qui trouve dans le vieux coffre de son grenier les pièces d'une marionnette toute cassée. Dans sa quête pour réparer cette marionnette, Lily finit par découvrir que sa protégée n'est autre que la reine du pays des marionnettes qui a été démembrée par de méchants cavaliers. Lily parvient à redonner vie à cette reine avec l'aide de quatre petites danseuses gaies et espiègles, et à rendre leurs couleurs aux habitants du monde merveilleux des marionnettes.

Les enfants parlaient de marionnettes ; nous n'avons pas pu faire autrement que de les construire, ces marionnettes ! Deux passionnées d'artisanat, Nathalie Pittet et Patricia Gribi-Jouët, se sont attelées à cette tâche, au plus près de ce que les enfants avaient imaginé. Ainsi sont nées quatre petites danseuses et une reine, des mains de fées de nos deux artistes. Lorsque le visage de la reine nous est apparu pour la première fois, paré de son doux sourire et couronné de son diadème, nous n'avons pu que nous taire pour l'admirer. Nous en avons tant parlé, tant rêvé, de cette reine ; la voir ainsi prendre vie devant nous, pour de vrai, scintillante de paillettes et sertie de lumière, nous a procuré une immense joie. Ce que nous avions imaginé était en train de devenir réalité et cela nous a fait tout drôle.

Car c'est bien cela qui nous a le plus touchés, durant cette longue préparation, parfois ardue, que nous avons vécue avec les enfants : nos rêves et nos idées sont devenus réalité, nous avons pu donner vie à des personnages et à une histoire que nous avons créés de toute pièce. Cela n'a pas toujours été facile, nous avons passé par des moments de découragement - les enfants comme les adultes !

Il a fallu rédiger le texte, arranger les partitions, travailler, attendre, essayer, recommencer, changer, et répéter, répéter, et encore répéter. Jusqu'à ces 16 et 17 mars, soirs de spectacle.

Mais alors, quelle magie ! Quelle excitation dans les coulisses, au moment de se maquiller, de se chauffer, de s'accorder. Quelle fierté dans le visage des ces enfants lorsqu'ils ont salué leur public à la fin de chacune de nos représentations. Notre reine observait tout cela, flegmatique, scintillante de plus belle, tandis que les applaudissements nourris du public récompensaient le travail accompli durant ces 18 mois de préparation. Après cette expérience unique, une seule envie nous reste : recommencer !



Ce que nous faisons, en poursuivant notre travail. Nos répétitions du mercredi midi ont repris, avec la demande des enfants de travailler des musiques de films. Nous avons également pour projet de proposer « Lily et le coffre interdit » aux mairies ou écoles des alentours, afin de pouvoir le rejouer dans d'autres lieux.

Et bien sûr, l'envie de créer un autre spectacle permettant à d'autres enfants de nous rejoindre est toujours là, tenace ! Car lorsque l'on a goûté à la richesse d'une telle aventure, on ne rêve que de s'y plonger encore.

Georgette Gribi

Pour Music'Arty

079 262 82 77

georgette.gribi@bluewin.ch

N.B. Dès maintenant, et à partir de septembre, tout enfant qui joue d'un instrument depuis au moins deux ans peut venir rejoindre nos répétitions.



Soirée fondue pour les 15–16 ans

JEUNESSE



Afin de présenter les activités de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASE) et le rôle des travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) que les communes de la Champagne se partagent, la Mairie, conjointement avec la FASE, a organisé une soirée fondue en janvier dernier dans la buvette de la salle communale.

L'initiative fut un beau succès puisqu'une dizaine d'adolescents cartiginois ont répondu présents. Ces derniers ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver. En effet, certains étant encore au cycle d'orientation, d'autres en apprentissage et pour les derniers

en études post-obligatoires, l'opportunité de se rencontrer est souvent moins présente.

Très intéressés par la présentation des diverses activités de la FASE, nos jeunes ont déjà pris contact avec les TSHM dans le but d'organiser une sortie.

Notons encore que les adolescents ont aussi pu, à l'occasion de cette soirée, visiter le local en gestion accompagnée mis à leur disposition par la commune. Ils pourront se l'approprier dès leurs 16 ans révolus.

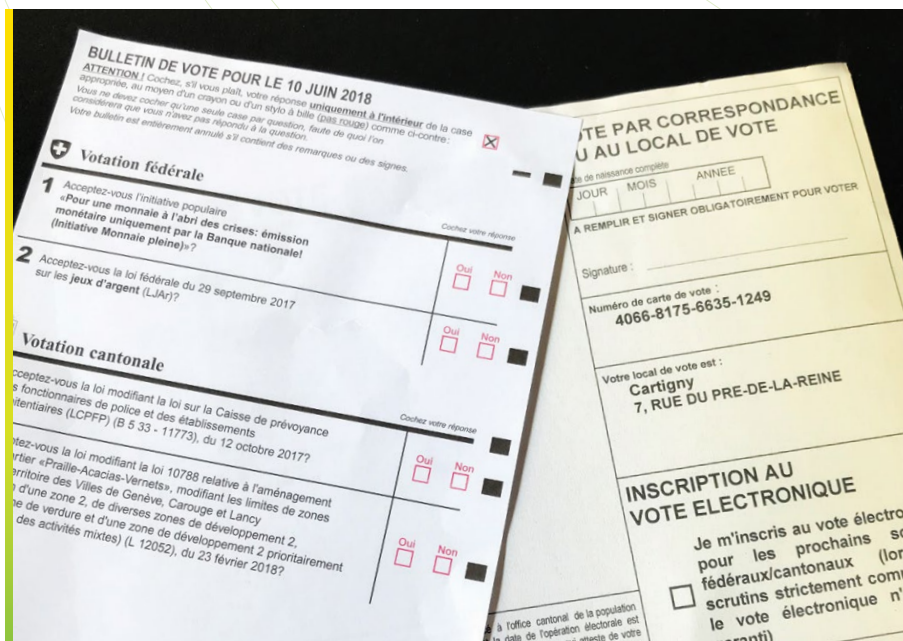
Afin que ces temps de rencontres aient désormais lieu deux fois par année, et pour ceux qui n'ont pas pu participer à la soirée fondue, un barbecue sera organisé dès la rentrée scolaire.

Enfin, à l'heure où nous bouclons ce journal, nous ne pouvons malheureusement pas faire de retour sur la soirée destinée au 13–18 ans des communes de la Champagne. Sachez simplement que ces communes et la FASE ont organisé une soirée à Cartigny pour les jeunes et leurs parents sur le thème de l'utilisation des jeux vidéo. L'association « Rien ne va plus » était invitée pour présenter le concept de « jeu responsable ».



Promotions citoyennes

JEUNESSE



Les jeunes de notre commune qui vont atteindre leur majorité civique durant l'année 2018 ont été invités par l'exécutif à partager un repas au Café de Cartigny.

Cette soirée fort sympathique a réuni une quinzaine de participants dont la bonne humeur a largement contribué à l'excellente ambiance qui a régné tout au long de la soirée.

Vous jeunes, outre le fait que vous soyez désormais de jeunes adultes responsables de vos actes, vous pouvez aussi et surtout exprimer votre avis sur le fonctionnement de la Commune, du Canton et de la Confédération.

Devenir citoyen c'est donc aussi voter. Vous avez désormais la chance de pouvoir le faire et il faut le faire. Nombreux sont encore les pays dans lesquels le terme « démocratie » est inexistant.

Ne l'oublions pas ! Nous comptons sur votre engagement.



Cultiver la terre pour en tirer le meilleur

PORTRAIT

Beaucoup d'entre nous mangent régulièrement ses bons produits puisque les clients viennent même de loin pour s'approvisionner au domaine de la Brunette, chez Pierre Gallay, mais certainement peu d'entre nous connaissent cet homme passionné par son activité.

D'ailleurs, si vous essayez de rencontrer Pierre, il vous faudra ruser tant cet homme jongle entre ses diverses activités. Six jours sur sept, le dimanche étant le jour qu'il préserve pour sa famille, Pierre est sans cesse en mouvements, entre deux rendez-vous et il avoisine ainsi les 80 heures hebdomadaires dédiées à son métier, une passion.

Petit dernier après quatre sœurs aînées, Pierre apprend le métier au centre horticole de Lullier où il rencontre Martine, celle qui deviendra sa femme. Il reprend le domaine familial en 1992 avec 4 employés à l'époque.

Le magasin de vente directe est encore dans l'écurie et « tout se fait à bras ». Véritable amoureux de produits de qualité, curieux et avec un goût pour l'ancien, Pierre ne cesse d'expérimenter ses idées et il sélectionne ainsi dix nouvelles variétés de tomates.

Les produits de la Brunette sont d'ailleurs cultivés sans traitement insecticide grâce aux auxiliaires (par exemple des coccinelles) qui se chargent de faire le travail. Pierre a aussi à cœur de mettre en valeur des produits du terroir de la région et il étoffe ainsi sans cesse l'offre de son magasin transformé et agrandi maintenant il y a une dizaine d'années.

Les fleurs, fruits, légumes ainsi que les sirops, confitures et conserves de la Brunette côtoient une large palette de produits de qualité, souvent produits de manière artisanale, allant de la moutarde à la viande, fromage, pain, glace, huile, céréales, vins, bières et petit dernier arrivé dans ce repaire de saveurs, un ketchup local pour accompagner les hamburgers du coin. Il n'en faut pas moins des 13 employés actuels pour répondre à la production et aux paniers des clients qui repartent donc naturellement bien remplis.

Pierre est aussi épaulé par Martine qui gère une grande partie de l'aspect administratif qui a tendance malheureusement, à prendre toujours plus d'espace. Pierre ose, il essaie, se lance, c'est un adepte de l'apprentissage par l'expérience et les petites erreurs ne sont pas importantes à ses yeux puisqu'elles permettent d'avancer ; la priorité étant pour lui de maintenir



un équilibre de vie. Sa stabilité justement, qu'il puise auprès de Martine et des ses enfants, Océane et Antony ainsi que le ressourcement que lui procure la montagne avec la pratique du ski et la peau de phoque qu'il affectionne particulièrement.

Pierre a pris congé en début d'année de son engagement dans la compagnie des pompiers de Cartigny après 25 années de services. La jolie paire de jumelles qu'il a reçue de ses collègues lui permettra de mieux observer les chamois qu'il contemple durant ses sorties en solitaire à la Dôle.

Et si vous n'êtes pas un adepte de marche en montagne et que vous voulez croiser Pierre, petite astuce ... il vous faudra faire un petit tour par le marché de Carouge car Pierre Gallay y vend ses produits tous les mercredis et samedis. A bon entendre !



Le Saviez-vous ? La famille Dufour

HISTOIRE

Saviez-vous que le patronyme de la famille Dufour est l'un des plus anciens de la région puisqu'il apparaît déjà au 13^e siècle?

Au Moyen Age, les variantes de Du Four, Du Fort ou de Fors, en latin : De Furno, De Forno ou De Foro, désignaient des habitants établis à proximité d'un four (furnus) ou près d'un marché (forum). On trouve des Dufour surtout dans les régions francophones : en France, notamment en France voisine, dans le Pays de Vaud et à Genève.

À Genève, au 16^e siècle, on comptait trois familles Dufour. L'une d'elles s'est éteinte au 18^e siècle.

Les deux autres, originaires de Bourdigny et de Cartigny, se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

À Cartigny et dans les environs, au début du 17^e siècle, les Dufour étaient tellement nombreux que les descendants de deux frères se scindèrent en deux branches. L'une fut appelée les Dufour *Coitoux* à cause de leur petite taille et l'autre les Dufour *Poignant* parce qu'ils étaient plus grands.

La branche des Dufour *Coitoux* disparut assez rapidement contrairement aux Dufour *Poignant* qui conservèrent ce surnom pendant trois générations. C'est ainsi que les derniers descendants Dufour de Cartigny étaient des Dufour *Poignant*.

Marie Bron

Pour le groupe de recherches historiques



> Visite du GRHC
au Musée
du Vieux Plainpalais



Atelier Lea

COMMUNICATIONS

Chers cartiginois,
Chères cartiginoises,

Je m'appelle Lea, je suis d'origine Tchèque et guide touristique sur appel. Je suis aussi passionnée par les activités créatives comme la peinture, la calligraphie, la lecture mais aussi par la nature et le bien-être.

C'est avec grand plaisir que je vous annonce l'ouverture d'un nouvel atelier à Cartigny.

Cet atelier vous proposera plusieurs stages à thème chaque mois, un workshop, des conférences intéressantes mais aussi des activités quotidiennes pour les enfants et adultes. Celles-ci seront animées par Lea ou par d'autres créatrices ou créateurs.

Vous serez guidé(e)s pendant votre activité créatives dans toutes les étapes de conception et de fabrication. Ces activités se dérouleront en petit comité de 4-6 personnes (adultes, ado dès 12-13 ans et enfant de 7-11 ans) pour un suivi individuel.

Venir à l'atelier c'est aussi avoir un temps pour soi, partager un moment convivial en faisant une activité originale.

Êtes-vous intéressé pour apprendre à fabriquer de jolies choses de vos propres mains ? Voulez-vous passer du temps de détente pendant un massage, de l'aromathérapie ou apprendre une nouvelle langue – en privé ou en groupe?

Le concept : vous réservez en ligne, vous venez les mains vides le jour de l'atelier et vous repartez avec votre création.

Petit avant-goût des activités : calligraphie pour débutant, apprendre le tchèque, préparer un cadeau pour les mamans ou les papas, jouer aux échecs, assister à des conférences d'aromathérapie, pâtisserie ... et bien plus encore...

Je serai sur place dès le 1^{er} septembre. L'atelier ouvrira ses portes pour des activités quotidiennes et aussi irrégulières dès le 1^{er} octobre 2018.

Je serai ravie de vous connaître. Je parle tchèque, anglais et français (avec un drôle d'accent et des erreurs de temps en temps) – alors soyez indulgent ☺

Inscrivez-vous à ma newsletter et vous recevrez un mail par mois avec le programme complet des prochains ateliers, événements, etc.

Lea

info@atelierlea.com

L'Atelier Lea
Route de Vallière 25
1236 Cartigny

(Ancienne laiterie de Cartigny)

C'est facile de me trouver ! C'est à côté du Château de Cartigny.

TPG : Arrêt Cartigny, bus J



Subvention communale des abonnements TPG 2018–2019

COMMUNICATIONS

Nous vous rappelons que la commune accorde une subvention de Fr. 100.- à tous les jeunes dès leur fréquentation du cycle d'orientation jusqu'à l'obtention d'un diplôme de fin de formation post obligatoire.

Afin de bénéficier de cette subvention, le représentant légal est prié de se présenter au secrétariat de la mairie avec les documents suivants :

- copie de l'abonnement TPG annuel ;
- copie de la carte d'élève ou attestation.



Diplôme de fin d'étude obtenu en 2018

COMMUNICATIONS

Nous vous rappelons que la commune récompense chaque année les collégiens, les étudiants de l'école de commerce ou de l'école de culture générale ainsi que les apprentis qui ont obtenu leur diplôme de fin d'étude.

Si vous terminez l'une de ces différentes filières, nous vous prions de bien vouloir en informer le secrétariat de la mairie par mail info@cartigny.ch en joignant une copie de votre certificat pour venir récupérer, dès la rentrée fin août, une enveloppe qui vous sera remise.



Naissances et décès

COMMUNICATIONS



Alice
Lippuner

née le 7 décembre 2017



Isa
Pillon

née le 7 janvier 2018



Benjamin
Archinard

né le 20 février 2018



Adam
Zelazniewicz

né le 7 mars 2018



Norah
Salom

née le 2 avril 2018



João Manuel
Ribeiro

décédé le 21 mai 2018



Les dates à retenir

AGENDA

21**JUIN**Tournoi
de Pétanque**30****JUIN**Fête
des promotions**1^{er}****AOÛT**Fête nationale
à La Petite-Grave**1^{er}****SEPTEMBRE**

Foire aux livres

13**AU****15****SEPTEMBRE****SEPTEMBRE**

Théâtre du Pavillon « Brèves de trottoir »

21**&****22****SEPTEMBRE****SEPTEMBRE**

CartiGlobe

28**AU****14****SEPTEMBRE****OCTOBRE**

Exposition collective des artistes

5**OCTOBRE**Soirée raclette
des pompiers**20****OCTOBRE**Levée des déchets
encombrants**8****NOVEMBRE**Accueil des
nouveaux habitants**17****NOVEMBRE**

Repas des aînés

24**&****25****NOVEMBRE****NOVEMBRE**

Marché artisanal

7**DÉCEMBRE**Escalade
des enfants**14****DÉCEMBRE**Repas intergénérationnel
avec le MAC

**MAIRIE DE CARTIGNY**

Chemin de la Bergerie 18
1236 Cartigny

T 022 756 12 77

F 022 756 30 93

info@cartigny.ch
cartigny.ch

Lundi 14h00 à 17h00

Mardi 17h00 à 19h00

Jeudi 08h00 à 10h00

Vendredi 08h00 à 10h00

**ÉDITEUR RESPONSABLE**

Mairie de Cartigny

LE BULLETIN EST RÉALISÉ PAR LA COMMISSION DE L'INFORMATION. ONT PARTICIPÉ À SON ÉLABORATION

Delphine Bolle de Paoli, Yves Cogne, Carole Curchod, Isabelle Dubouloz, Sylvana Moget, Pierre-Alain Pignat & Nicolas Pontinelli.

GRAPHISME & PRODUCTION

Candy Factory, imprimé sur du papier 100% recyclé, certifié FSC

PROCHAINE PARUTION

Mi-décembre 2018

DÉLAI POUR LA REMISE DES ARTICLES

30 octobre 2018

LES BULLETINS COMMUNAUX SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES EN .PDF

cartigny.ch/bulletin-information-communal

Impressum

